

Séance du mardi 05 avril 2022

Date de la convocation: 30/03/2022

Membres en exercice : 12
L'an deux mille vingt-deux et le cinq avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Pierre CAPOU,

Présents : 9
Votants : 9
Présents : Pierre CAPOU, Joseph FROMIGUE, Catherine LISSARRAGUE, Serge LAGUIBEAU, Sadek BOUBEKEUR, Didier LARDAT, Pascal FLURIN, Benoît TOULOUZET, Félix SASSO

Représentés :

Excusés : Xavier MACIAS, Alexandra FRONTY

Absents : Noël PEREIRA DA CUNHA

Secrétaire de séance : Benoît TOULOUZET

2022_032 - Objet : Bail commercial de Brigitte Hour, blanchisserie à la galerie des Œufs à Cauterets

Le président rappelle au conseil syndical que la blanchisserie de la galerie César à Cauterets était louée à Brigitte HOUR dans un bail ayant expiré le 31/12/2020 dont voici quelques clauses :

- Loyer annuel 2021 : 2 416,86 € HT (paiement le 15 août) ;
- Limitation à "confection, blanchisserie-teinturerie" ;
- Entretien de la "fermeture" sur le boulevard à la charge du locataire ;
- Exploitation obligatoire du 1^{er} Juin au 30 Septembre.

Le locataire et la commission syndicale souhaitent que le bail soit renouvelé.

Suite à cette présentation, le conseil syndical décide, à l'unanimité des membres présents :

- **DE RENOUVELER** le bail commercial de Brigitte HOUR pour une durée de neuf ans à partir du 1er janvier 2022 aux conditions suivantes :
 - o Revalorisation du loyer annuel à hauteur de 2 501,45 € HT, soit un loyer mensuel de 208,33 € HT bonifié de la TVA au taux en vigueur payable à terme échu ;
 - o Révision du loyer tous les trois ans à la date anniversaire de la signature du bail sur la base de l'indice du coût de la construction (INSEE).
- **D'AUTORISER** le président à signer le bail et tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

| |
|---|
| RF Tarbes |
| Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 14/04/2022 065-256501321-20220405-2022_032-DE |

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Le Président
Pierre CAPOU



| |
|--|
| Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20___ |
|--|

| |
|--------------|
| RF Tarbes |
|--------------|

| |
|---|
| Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 14/04/2022 065-256501321-20220405-2022_032-DE |
|---|